

Auvergne-Rhône-Alpes

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2016, dresse le bilan de la situation de chaque région.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2017/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 11 à 12, 16 et tableau AMP99. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2016-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh. Le plan prévoit en particulier d'atteindre l'autosuffisance nationale en don d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans ce cadre, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient, ces fiches régionales.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2018.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en termes d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2016 a été figée le 4 avril 2018.

En 2016, 102 centres clinico-biologiques et 90 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Parmi ces centres, un centre clinico-biologique (centre d'AMP du CHRU de Rennes) n'a transmis que partiellement ses données d'activité: seule l'activité de ponctions en vue de don d'ovocytes a pu être intégrée. Concernant l'activité de don d'ovocytes, les données de deux centres (centre hospitalier des 4 villes (site de Saint Cloud); CHU Amiens Salouel) sont intégrées bien qu'incomplètes.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2016 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2016.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2016 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance du nombre de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas toujours aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi par l'Agence est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.

- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Région Auvergne

Les centres

La région Auvergne compte 2 centres clinico-biologiques d'AMP actifs en 2016 assurant également l'activité d'insémination artificielle (tableau AMP2). Il n'y a pas de laboratoire autorisé uniquement pour la préparation du sperme en vue d'insémination artificielle en Auvergne.

Le nombre de centres d'AMP en Auvergne rapporté à la population des femmes en âge de procréer était comparable à la moyenne nationale (0,9 centres pour 100 000 femmes). Sa population de femmes en âge de procréer représente 1,9% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité et l'offre de soins

L'Auvergne comporte une offre diversifiée. En 2016, l'ensemble des activités, incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité, était disponible au sein de la région. Un seul centre assure l'activité de don de gamètes, d'accueil d'embryons et d'AMP en contexte viral.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était proche de la répartition nationale (tableau AMP7).

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était égal à la moyenne nationale en ce qui concerne les fécondations in vitro (54.5 contre 52.5 au niveau national) en intraconjugal (Tableau AMP5). En revanche, l'activité d'insémination en intraconjugal était inférieure à la moyenne nationale (24.0 contre 42.8).

Concernant le don de gamètes, l'activité d'insémination était supérieure à la moyenne nationale (4.6 contre 2,5), ainsi que l'activité de FIV (don de sperme 1.7 contre 0.9; don d'ovocytes 0,98 contre 0,8).

Région Rhône-Alpes

Les centres

La région Rhône-Alpes compte 10 centres clinico-biologiques d'AMP et 6 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 10% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en région Rhône-Alpes rapporté à la population des femmes en âge de procréer était identique à la moyenne nationale (0,9 centres pour 100 000 femmes).

Le nombre de laboratoires d'insémination (1,4 pour 100 000 femmes en âge de procréer) était inférieur à la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

L'activité

La région Rhône-Alpes comporte une offre diversifiée. En 2016, l'ensemble des activités d'AMP était disponible au sein de la région.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était comparable à celle décrite au niveau national (tableau AMP7).

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était supérieure à la moyenne nationale pour les inséminations (59.7 contre 42.8) et pour les FIV (avec ou sans ICSI) (59 contre 52.5) (Tableau AMP5).

COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Concernant le don de gamètes, l'activité d'insémination était de 2.8 contre 2,5 au niveau national, et pour l'activité de FIV : don de sperme 1.1 contre 0.9; don d'ovocytes 0,6 contre 0,8. L'activité de FIV avec don de gamètes était proche de la moyenne nationale.

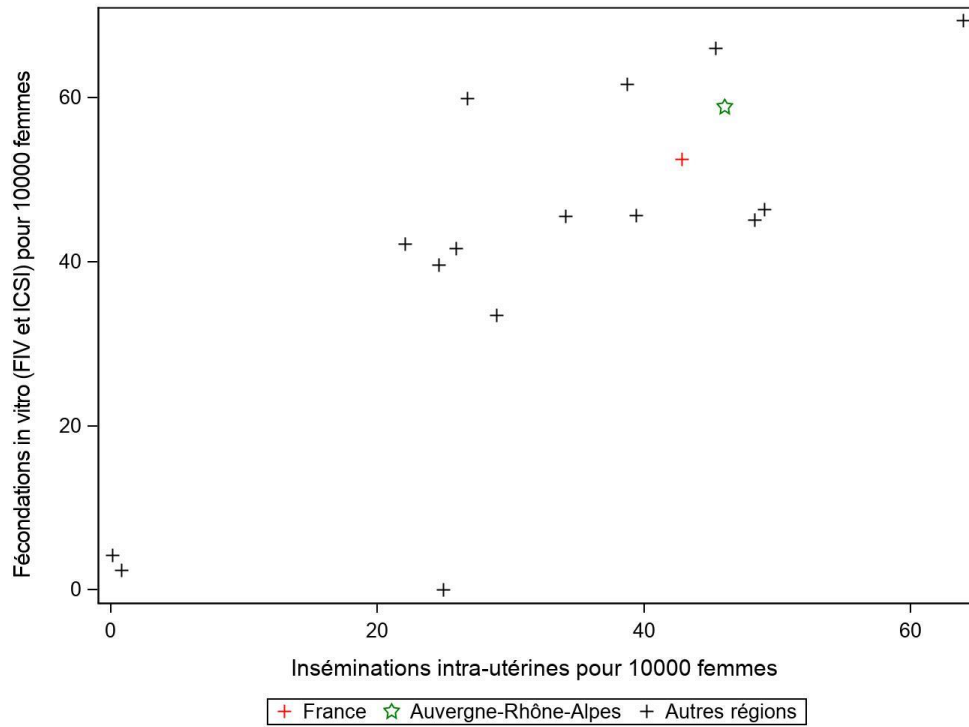
Région Auvergne –Rhône-Alpes

93.6% des femmes prises en charge pour ponction d'ovocytes dans un centre de la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient domiciliées dans cette région.

Parmi les femmes domiciliées dans cette région qui ont été prises en charge pour une ponction d'ovocytes, 96.2% ont été prises en charge dans un centre de la région.

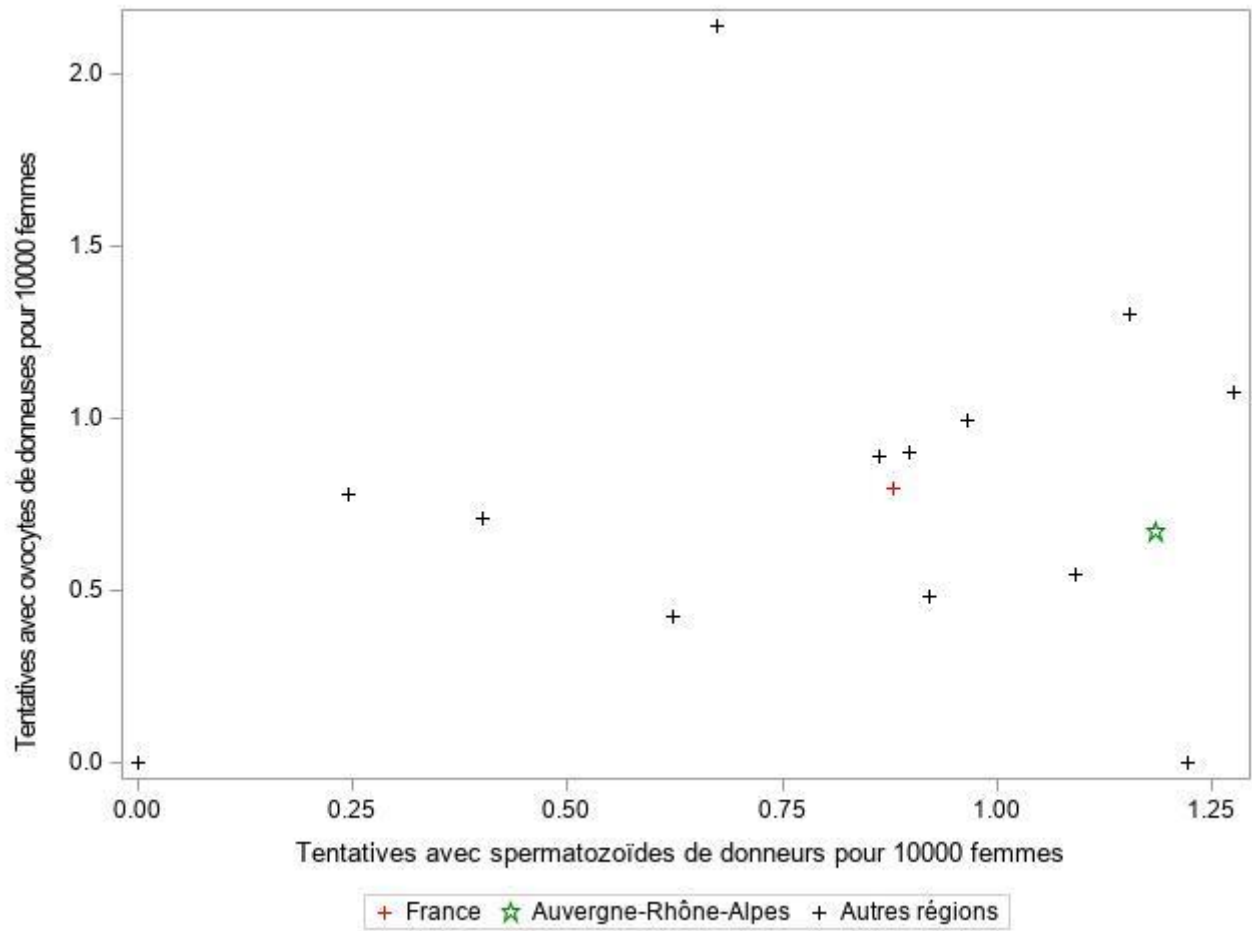
COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2016

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 556 470	100,0%	.
Auvergne-Rhône-Alpes	1 375 038	11,9%	100%
-Auvergne	214 524	1,9%	15,6%
-Rhône-Alpes	1 160 514	10,0%	84,4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2016 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING / CHU ESTAING	X	X	X	X	X	X	X
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	X	X				X	
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRESSE	LBM BRETIN BIOPTeam	X						
	0701_0701	GUILHERAND-GRANGES	CLINIQUE PASTEUR / LBM ADEBIO	X	X					X
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT / HOPITAL COUPLE ENFANT	X	X	X	X	X	X	X

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	X	X					
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	X						
	4201_4201	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	X	X				X	X
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	X	X					
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / HOPITAL FEMME MERE ENFANT	X	X	X	X	X	X	X
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	X	X					X
	6903_6903	VILLEURBANNE	CLINIQUE DU TONKIN / LBM BIOMNIS ANNEXE TONKIN	X	X					X
	6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	X	X					
	6905B	LYON 2E ARRONDISSEMENT	LBM DYOMEDEA	X						
	6906B	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	LBM INGELS VIGNON	X						
	7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
	7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	X						
	7405_7405	CONTAMINE-SUR-ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

** L'activité 2016 en contexte viral des laboratoires d'inséminations n'a pas été colligée

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2016

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*				
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING / CHU ESTAING	305	371	417	369
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	209	130	251	273

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRESSE	LBM BRETIN BIOPTTEAM	173	.	.	.
	0701_0701	GUILHERAND-GRANGES	CLINIQUE PASTEUR / LBM ADEBIO	541	232	328	213
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT / HOPITAL COUPLE ENFANT	251	178	317	157
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	462	99	617	392
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	53	.	.	.
	4201_4201	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	615	103	523	283
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	132	35	57	75
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / HOPITAL FEMME MERE ENFANT	431	67	1325	537
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	597	521	557	466

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale			
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
				.	FIV hors ICSI	ICSI
6903_6903	VILLEURBANNE	CLINIQUE DU TONKIN / LBM BIOMNIS ANNEXE TONKIN	351	106	465	166
6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	936	175	633	539
6905B	LYON 2E ARRONDISSEMEN T	LBM DYOMEDEA	101	.	.	.
6906B	VILLEFRANCHE-S UR-SAONE	LBM INGELS VIGNON	123	.	.	.
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	175	.	.	.
7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	227	.	.	.
7405_7405	CONTAMINE-SUR- ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	646	148	447	385
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			6328	2165	5937	3855

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2016

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*							
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING / CHU ESTAING	81	.	27	10	21	3	3
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	18	.	9	3	.	.	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRES SE	LBM BRETIN BIOPTTEAM	3
	0701_0701	GUILHERAND-GRANGES	CLINIQUE PASTEUR / LBM ADEBIO	52	.	18	2	.	.	0
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT / HOPITAL COUPLE ENFANT	54	.	25	5	17	7	7
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	14	.	10	2	.	.	0
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	0
	4201_4201	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	24	.	4	6	.	.	0
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	0	1	4	2	.	.	0
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / HOPITAL FEMME MERE ENFANT	92	.	52	17	54	13	8

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	37	.	3	5	.	.	0
6903_6903	VILLEURBANNE	CLINIQUE DU TONKIN / LBM BIOMNIS ANNEXE TONKIN	15	0
6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	15	.	3	.	.	.	0
6905B	LYON 2E ARRONDISSEMENT	LBM DYOMEDEA	0
6906B	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	LBM INGELS VIGNON	0
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	0
7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	3
7405_7405	CONTAMINE-SUR-ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	11	.	7	2	.	.	0
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			419	1	162	54	92	23	18

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés
[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2016

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	42.83	46.02	23.96	50.10
	FIV hors ICSI	17.23	15.75	23.35	14.34
	ICSI	35.24	43.18	31.14	45.40
	TEC	27.42	28.04	29.93	27.69
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.48	3.05	4.61	2.76
	FIV hors ICSI	0.13	0.01	.	0.01
	ICSI	0.75	1.18	1.68	1.09
	TEC	0.44	0.39	0.61	0.35
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.00	0.00	0.00
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.04	.	.	.
	ICSI	0.75	0.67	0.98	0.61
	TEC	0.33	0.17	0.14	0.17
Accueil d'embryons	TEC	0.13	0.13	0.14	0.13

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2016

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	49498	5688	100%	100%
		FIV hors ICSI	19913	3847	100%	100%
		ICSI	40722	7853	100%	100%
		TEC	31693	6030	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	6328	848	12,8%	14,9%
		FIV hors ICSI	2165	405	10,9%	10,5%
		ICSI	5937	1192	14,6%	15,2%
		TEC	3855	755	12,2%	12,5%
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	514	75	1,04%	1,32%
		FIV hors ICSI	501	64	2,52%	1,66%
		ICSI	668	97	1,64%	1,24%
		TEC	642	115	2,03%	1,91%
	-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	5814	773	11,7%	13,6%
		FIV hors ICSI	1664	341	8,36%	8,86%
		ICSI	5269	1095	12,9%	13,9%
		TEC	3213	640	10,1%	10,6%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2870	590	100%	100%
		FIV hors ICSI	145	28	100%	100%
		ICSI	872	208	100%	100%
		TEC	510	109	100%	100%
		Insémination intra-cervicale	0	0	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	419	90	14,6%	15,3%
		FIV hors ICSI	1	1	0,69%	3,57%
		ICSI	162	43	18,6%	20,7%
		TEC	54	8	10,6%	7,34%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	99	18	3,45%	3,05%
		ICSI	36	8	4,13%	3,85%
		TEC	13	2	2,55%	1,83%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	320	72	11,1%	12,2%
		FIV hors ICSI	1	1	0,69%	3,57%
		ICSI	126	35	14,4%	16,8%
		TEC	41	6	8,04%	5,50%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	50	13	100%	100%
		ICSI	872	159	100%	100%
		TEC	381	59	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	92	17	10,6%	10,7%
		TEC	23	2	6,04%	3,39%
	-Auvergne	ICSI	21	1	2,41%	0,63%
		TEC	3	0	0,79%	0,00%
	-Rhône-Alpes	ICSI	71	16	8,14%	10,1%
		TEC	20	2	5,25%	3,39%
	Accueil d'embryons	France	TEC	154	25	100%
Auvergne-Rhône-Alpes		TEC	18	2	11,7%	8,00%
-Auvergne		TEC	3	1	1,95%	4,00%
-Rhône-Alpes		TEC	15	1	9,74%	4,00%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2016

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	18,6%	18,1%	16,7%	18,4%
	30-34 ans	33,3%	34,2%	34,3%	34,2%
	35-37 ans	21,4%	21,3%	21,7%	21,2%
	38-39 ans	12,0%	12,2%	13,4%	12,0%
	>=40 ans	14,4%	14,2%	13,9%	14,3%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,8%	74,1%	59,1%	76,7%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	25,1%	28,4%	17,8%	30,3%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,8%	2,6%	1,6%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,4%	0,9%	1,3%	0,9%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,3%	0,1%	0,3%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	1,2%	1,1%	1,2%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2016

		2014	2015	2016	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	242	255	363
		Auvergne-Rhône-Alpes	34	22	40
		-Auvergne	2	9	11
		-Rhône-Alpes	32	13	29
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	2450	2382	1760
		Auvergne-Rhône-Alpes	401	524	316
		-Auvergne	110	68	79
		-Rhône-Alpes	291	456	237

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	500	540	746
		Auvergne-Rhône-Alpes	66	76	87
		-Auvergne	17	29	29
		-Rhône-Alpes	49	47	58
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	871	801	931
		Auvergne-Rhône-Alpes	86	88	122
		-Auvergne	3	1	19
		-Rhône-Alpes	83	87	103
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	861	818	968
		Auvergne-Rhône-Alpes	101	95	92
		-Auvergne	14	17	18
		-Rhône-Alpes	87	78	74
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	131	137	142
		Auvergne-Rhône-Alpes	19	9	19
		-Auvergne	5	0	3
		-Rhône-Alpes	14	9	16
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	128	138
		Auvergne-Rhône-Alpes	19	9	17
		-Auvergne	4	0	3
		-Rhône-Alpes	15	9	14

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2016

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4727	543	75	468
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	53545	4210	835	3375
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1323	44	14	30
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3292	114	60	54
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	124	19	6	13
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	637	61	15	46
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	299	45	13	32
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2845	460	79	381

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2016

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	160442	71.7	29620	13.2	33774	15.1	223836	100
	Couples	53947	72.5	9447	12.7	10993	14.8	74387	100
Auvergne-Rhône-Alpes	Embryons	20834	81.9	3024	11.9	1573	6.2	25431	100
	Couples	7137	83.1	875	10.2	574	6.7	8586	100
-Auvergne	Embryons	3199	79.6	783	19.5	39	1.0	4021	100
	Couples	1155	95.7	38	3.1	14	1.2	1207	100
-Rhône-Alpes	Embryons	17635	82.4	2241	10.5	1534	7.2	21410	100
	Couples	5982	81.1	837	11.3	560	7.6	7379	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2016

	Auvergne-Rhône-Alpes	Moyenne des régions
Flux entrants*	8,0%	9,8%
Flux sortants**	5,5%	38,6%

* Part des femmes résidant hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2016 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes hospitalisées en	
		Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	80.82	0.74	94.38
Auvergne	12.75	77.86	1.72
Bourgogne	2.56	7.42	1.74
Centre-Val-de-Loire	1.14	7.84	.
Hors France	0.60	.	0.70
Limousin	0.55	3.81	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.43	.	0.50
Franche-Comté	0.34	.	0.39
Languedoc-Roussillon	0.29	1.38	0.11
Ile-de-France	0.11	0.11	0.11
Lorraine	0.06	.	0.07
Midi-Pyrénées	0.06	0.42	.
Champagne-Ardenne	0.05	0.11	0.04
Bretagne	0.05	.	0.05
Corse	0.05	.	0.05
Picardie	0.03	0.11	0.02
Aquitaine	0.03	.	0.04
Poitou-Charentes	0.02	.	0.02
Mayotte	0.02	0.11	.
Martinique	0.02	0.11	.
Basse-Normandie	0.02	.	0.02
Alsace	0.02	.	0.02
Guyane	0.02	.	0.02
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2016.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes résidant en	
		Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	84.47	11.15	95.99
Auvergne	11.70	85.37	0.13
Languedoc-Roussillon	1.40	0.81	1.50
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.88	0.35	0.97
Ile-de-France	0.68	0.81	0.66
Alsace	0.30	0.23	0.31
Pays de la Loire	0.17	0.23	0.16
Bourgogne	0.14	.	0.16
Midi-Pyrénées	0.06	0.35	0.02
Limousin	0.06	0.46	.
Aquitaine	0.05	0.23	0.02
Franche-Comté	0.05	.	0.05
Centre-Val-de-Loire	0.02	.	0.02
Lorraine	0.02	.	0.02
Total	100.00	100.00	100.00